



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 28 février 2013, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire le 25 avril 2013.

- **Règlement 2013-224 décrétant des travaux dans le cours d'eau granger et pourvoyant au paiement de ces travaux au moyen d'un emprunt de 27 840 \$**

Ce règlement d'emprunt 2013-224 entre en vigueur le 29 avril 2013.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

Donné à Crabtree ce, 29 avril 2013

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **29 avril 2013** entre 10 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **29 avril 2013**

.....
Pierre Rondeau